

## SCRUTIN PARTIEL POUR COMPLETER LE COMITE DIRECTEUR

du C.I.F. de la F.F.C. (un poste au collège Général)

### **APPEL A CANDIDATURE**

*En application des statuts et du règlement intérieur régionaux, au cours de l'assemblée générale ordinaire du C.I.F. de la F.F.C, qui se déroulera le SAMEDI 20 DECEMBRE 2014 à GAGNY (93220), un scrutin sera organisé pour pouvoir UN SIEGE au comité directeur, réservé au collège général, laissé vacant suite à la démission pour des raisons personnelles, de M. Michel HELAINE.*

#### **RAPPEL DE QUELQUES REGLES :**

**Qui peut être candidat (e). ? ( extrait de l'article 9 des statuts)**

....toutes les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques, licenciées en 2014 à la F.F.C. depuis au moins douze mois, membre d'une association ayant son siège sur le territoire du comité régional à la date du scrutin.

**Comment poser sa candidature. ? ( extrait de l'article 5 du règlement intérieur)**

**Les candidatures doivent être adressées obligatoirement sous pli recommandé avec accusé de réception (et non sous enveloppe), directement et impersonnellement à :**

M. le Président du comité régional de l'Île de France de la F.F.C  
Centre National du Cyclisme  
Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines  
1 Rue Laurent Fignon  
78180 Montigny le Bretonneux

**et ce, dès la parution du présent avis sur le site du C.I.F. et au plus tard le 10 DECEMBRE 2014, la date de réception au CIF, faisant foi.**

La lettre de candidature (voir modèle à utiliser) doit obligatoirement mentionner les nom, prénoms, date et lieu de naissance, la nationalité, l'adresse personnelle du (de la) candidat (e), l'association d'appartenance, la nature et le numéro intégral de la licence. Enfin, ne pas omettre la signature précédée de la mention manuscrite obligatoire : « *Je certifie sur l'honneur jouir de mes droits civiques* »

**ATTENTION ! Toute demande de candidature non conforme sera refoulée avec avis motivé.**  
Les candidats(es) qui devront être en possession de leur licence 2014, le jour de l'assemblée générale, le SAMEDI 20 DECEMBRE 2014, à la fonction de membre du comité directeur régional (collège général) non président (ou son remplaçant) de leur association

pour assister aux travaux de l'assemblée générale du CIF, n'auront accès dans la salle des délibérations qu'au moment l'ouverture des opérations de vote. ( article 6 du règlement intérieur).

*Chaque candidat ou candidate aura la possibilité de se présenter au corps électoral par un texte dactylographié, d'une dizaine de lignes, accompagné d'une photo d'identité qui seront publiés sur le site du CIF. Les textes et les photos, pour être pris en considération, devront parvenir au CIF pour le 10 DECEMBRE 2014, date limite où être joints à l'envoi de la lettre de candidature.*

*Candidates et candidats au poste de membre du comité directeur (collège général), votre attention est attirée sur le respect des modalités rappelées dans le texte. Nous vous remercions d'en tenir compte.*

**Jean-François MAILLET**

**SECRETAIRE GENERAL DU CIF DE LA FFC**

**MODELE DE LETTRE DE CANDIDATURE**  
**(ne pas se servir de ce document pour envoi)**

*Je soussigné :*

NOM :.....Prénoms :.....

Né(e) le :.....à :.....

Nationalité :.....

Adresse personnelle :.....

.....

Ville :..... Code postal :.....

Numéro de téléphone ;.....

Adresse courriel :.....

Association d'appartenance :.....

Genre de licence :.....N°12.....

Profession :.....

**DECLARE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE A L'ELECTION PARTIELLE  
POUR POURVOIR LE SIEGE DU COLLEGE GENERAL, LORS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CIF DE LA FFC, LE SAMEDI  
20 DECEMBRE 2014 .**

**Fait à :..... Le.....2014**

**SIGNATURE OBLIGATOIRE PRECEDEE DE LA MENTION  
MANUSCRITE : « Je certifie sur l'honneur jouir de mes droits  
civiques »**

**RAPPEL : pour être prise en compte votre candidature  
devra parvenir au CIF AVANT LE 10 DECEMBRE 2014 !**